

2020



Il était une fois...un jambon et un sapin....



N° 89 - Janv. 2020
Mairie de Lacaune
Tél. : 05 63 37 00 18
info@lacaune.com
www.lacaune.com

Chers Lacaunaises et Lacaunais,

EDITO

2019 s'est achevée pour les Lacaunais dans un climat de tristesse suite aux décès enregistrés à l'automne dernier. Aussi, j'ai une pensée émue pour nos chers disparus et les familles éprouvées.

Lorsqu'une nouvelle année commence il est de tradition de souhaiter le meilleur pour tous. Je vous présente au nom de l'équipe municipale et en mon nom, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel, pour vous et l'ensemble de vos proches.

Je voudrais remercier l'ensemble du personnel communal qui oeuvre toute l'année pour notre village.

Je voudrais remercier aussi tous ceux qui contribuent à la santé de notre commune : les acteurs économiques, agriculteurs, entreprises, artisans, commerçants et bien évidemment les associations et leurs bénévoles qui animent la commune tout au long de l'année et contribuent à son rayonnement.

Les travaux divers relatifs à la circulation, aux routes, à l'embellissement et à l'urbanisation suivent leurs cours avec l'achèvement du projet inter-municipautaire de la salle de sports de la Balme qui a été inaugurée en novembre dernier. Celle-ci fait désormais le bonheur des collégiens, professeurs d'EPS et associations sportives. Bravo encore à l'ensemble des services techniques, mairie et communauté de communes, pour leur aide précieuse lors de la réalisation de ce projet.

Bonne année 2020 à tous !

Le Maire de Lacaune

Info Crèche

Des places sont disponibles (enfants de moins de 3 ans) depuis janvier pour quelques heures occasionnelles ou des 1/2 journées. Contact : 05.63.37.20.55



RAPPEL : Application mobile pour votre ville
Restez informés des événements en cours, recevez des alertes, consultez la météo...
Deux moyens : scannez le QR code ci-contre ou choisissez le lien de chargement suivant votre modèle de téléphone (voir liens sur www.lacaune.com)



Le « Chèque Energie » : Comment ça marche ?

Depuis 2 ans, l'Etat a mis en place le « Chèque Energie » afin de lutter contre la précarité énergétique et essayer d'améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus fragiles.

Ce dispositif, qui a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie, concerne aujourd'hui plus de 5 millions de ménages en France, recevant chaque printemps à leur domicile un courrier postal contenant un chèque accompagné d'attestations de protections complémentaires.

Fourniture d'énergie et travaux de rénovation énergétique

D'un montant variant de 48 à 277 euros, fixé à partir de la déclaration annuelle des revenus du ménage (revenu fiscal de référence et composition du foyer), le « Chèque Energie » peut être utilisé jusqu'au 31 mars de l'année suivant sa réception pour régler des factures d'énergie telles que l'électricité, le gaz naturel, le fioul, le GPL, le bois, la biomasse...

De même, ce chèque peut être utilisé pour financer certains travaux de rénovation énergétique. Dans ce cas de figure bien spécial, la durée de validité du chèque peut être augmentée de deux années afin de pouvoir cumuler les montants de plusieurs chèques pour réaliser des opérations plus onéreuses (voir site internet www.chequeenergie.gouv.fr : « convertir mon chèque-énergie en chèque-travaux »).

Pour le paiement des factures d'énergie, le chèque doit être remis annuellement au fournisseur d'électricité ou de gaz (EDF et autres fournisseurs sur le marché de l'énergie).

Il existe par ailleurs une possibilité de pré-affecter le chèque au fournisseur (voir site internet www.chequeenergie.gouv.fr)

Les attestations de protections complémentaires

Deux attestations (« électricité » et « gaz ») accompagnent l'envoi du chèque aux ménages bénéficiaires du dispositif. Ces documents sont utiles pour se déclarer auprès de son fournisseur d'électricité ou de gaz naturel lorsque le « Chèque Energie » n'a pas été utilisé pour régler des factures auprès d'eux. Par exemple, un foyer possédant un contrat électricité et un contrat gaz chez deux fournisseurs différents ou un foyer ayant utilisé son « Chèque Energie » pour la fourniture de fioul ou de bois...

La réception d'une attestation ou d'un « Chèque Energie » par un fournisseur active des dispositions protectrices complémentaires pour l'utilisateur telles que l'absence de réduction de puissance en hiver, la gratuité des mises en service, des procédures « impayés » plus souples...

De même que pour le « Chèque Energie », les attestations peuvent être pré-affectées au fournisseur d'électricité ou de gaz naturel par le biais d'une demande en ligne.

Informations complémentaires :

Toutes les démarches concernant le « Chèque-Energie » (réception du chèque et des attestations, procédures de paiement, affectations, déclaration de vol et de perte...) peuvent être réalisées en ligne. Un annuaire local des professionnels acceptant le Chèque-Energie est également disponible sur le site internet pour les bénéficiaires souhaitant utiliser leur chèque pour régler les factures de fioul, de GPL ou de bois.

Vous pouvez vous informer auprès de la mairie de votre commune si vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif « Chèque-Energie ».

- Site d'information : www.chequeenergie.gouv.fr
- Numéro vert (gratuit) : 0 805 204 805





Infos élections municipales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019). Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site **service-public.fr**

Naissance du premier employeur d'aide à domicile du Tarn

Trois associations, l'AASSODAL (Albi), l'AGARDOVA (Castres) et l'ADAR (Aussillon-Rabastens), ont fusionné pour donner naissance à **Sérénitarn**.

Christine CAZELLES, première Présidente de la nouvelle association précise :
" **Sérénitarn**, c'est à la fois l'expérience des trois structures d'origine et le dynamisme d'une nouvelle structure. Nous avons choisi de nous rapprocher car nous partageons les mêmes valeurs, valeurs qui placent l'humain au centre de nos attentions. En effet, la qualité de vie des personnes que nous accompagnons et le respect de nos salariés sont nos premiers objectifs. Nous partageons aussi la même vision de l'avenir : un accompagnement plus complet des personnes en proposant des services supplémentaires, pour répondre au mieux aux besoins individuels et singuliers. **Sérénitarn** est historiquement ancrée dans l'action sociale par ses origines, et le restera !"



À l'issue d'un processus de plus de 24 mois, la fusion entre les trois associations a définitivement été actée les 29 et 30 novembre lors des Assemblées Générales Extraordinaires de chacune des trois associations. Dès le jeudi 5 décembre 2019, 15 administrateurs issus des ex-associations Aassodal-Agardova-Adar ont tenu le premier Conseil d'administration de **Sérénitarn**. Ils sont les premiers garants des engagements respectifs pris au cours du processus de fusion.

Une fois la fusion concrétisée, les équipes vont pouvoir consacrer toute leur énergie à mener les projets à terme. Il s'agit par exemple du projet RELAYAGE : **Sérénitarn** fait partie des 51 structures sélectionnées au niveau national, et la seule dans le Tarn, pour expérimenter la mise en œuvre de prestations de suppléance à domicile du proche aidant, avec de nouvelles modalités de temps de travail pour les salariés.

Il s'agit aussi, autre exemple, du projet de "conception de projet d'habitat inclusif". L'Agence Régionale de Santé a attribué une aide à 4 structures d'Occitanie, dont **Sérénitarn**, pour soutenir leurs réflexions dans ce nouveau défi qu'est offrir « un chez soi » aux personnes en situation de handicap, un lieu de vie ordinaire dans la cité, avec un accompagnement, pour permettre une inclusion sociale et une offre de services individualisés.

Mais, **Sérénitarn**, c'est tout d'abord des services d'aide et d'accompagnement pour les personnes (âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap), en proximité avec les territoires d'Albi, de Castres, de Mazamet et Aussillon, de la vallée du Thoré et de Rabastens. Ces services réalisent pas moins de 400.000 heures d'interventions par an, soit plus de 1.200 heures par jour avec 450 intervenants à domicile, dont une équipe spécialisée handicap. **Sérénitarn** est la seule structure du département certifiée Handeo.

Plusieurs autres services viennent compléter l'offre : un relais d'assistantes maternelles et de garde d'enfants à domicile, un pôle répit avec un centre d'accueil de jour et une plateforme de répit pour les aidants, un service jardinage, un service pour les particuliers employeurs.

Sérénitarn a son siège 104, avenue de Toulouse à Aussillon mais garde ses implantations place du Maquis et avenue Alphonse Juin à Albi, boulevard des Drs Aribat à Castres, place Saint Michel à Rabastens et boulevard Carnot à Labastide-Rouairoux.

Votre commune



Matérialisation de la voie douce



Aménagement et élargissement trottoirs entrée de ville



Mise en place d'un panneau explicatif à la Pierre Plantée



Démolition de l'ancienne MJC pour construction salle intergénérationnelle



Mise en place de lampadaires



Bienvenue à

Christine et Stéphane CALVET qui ont ouvert «De la cave au jardin», où ils proposent fleurs, vins de la région et un panel de bières. Situés 7 rue de la république, ils ont repris le fonds de commerce occupé jusqu'en novembre dernier par «Art E'Fleurs» a qui nous souhaitons une bonne continuation dans leur vie professionnelle.

Parc éolien

Le parc éolien de Lacaune, réalisé par la société Enertrag, a été inauguré en novembre dernier sur le site des Puech d'Embuel et de l'Escournadouyre, en présence de Jorg Muller, fondateur d'Enertrag, de Vincent Masureel, directeur de France Enertrag et de Guillaume Guémard, responsable développement Sud France.

Le maire de Lacaune a retracé l'historique de l'aventure commencée en 2002 et projetée par l'ancienne municipalité. En 2009, obtention des permis de construire et en 2017 réalisation du premier parc éolien avec la mise en service de 6 éoliennes. En cette année 2019, réalisation de 5 éoliennes supplémentaires qui ont été mises en service en fin d'année. Après les remerciements de la direction d'Enertrag soulignant la bonne entente entre son groupe et les collectivités territoriales et les entreprises locales, Guillaume Guémard a expliqué que ces 11 éoliennes, d'une hauteur totale de 90 m, produiront annuellement 63,25 millions de KWh, soit l'équivalent de la consommation de 38 500 personnes, sachant que Lacaune compte environ 2 500 habitants.

Ce parc éolien lacaunais comporte plusieurs particularités : il aura mis 17 ans à voir le jour, il est localisé en milieu montagneux et boisé, à plus de 1 000 m d'altitude, ce qui lui permet de se classer parmi les parcs avec la meilleure production en France. Le projet a permis la création de deux emplois. La recette fiscale s'établira à 250 000 €/l'an pour la Région, le Département et la Communauté de communes (environ 185 000 € pour cette dernière), ce qui permettra de réaliser de nouveaux projets. Selon la société Enertrag, 10 nouveaux emplois de différents techniciens seraient à pourvoir très prochainement en Occitanie.



ETAT CIVIL du 28 septembre au 10 décembre 2019

NAISSANCES

Nathan LONJARD le 11 octobre
Andrei-Florian DRAGAN le 31 octobre
William DULIBA le 9 novembre
Tom BLAYAC le 13 novembre
Toutes nos félicitations

MARIAGE

Sabine JANIN-THIVOS et Gabriel COLOMBANI le 18 novembre
Toutes nos félicitations.

DECES

Ezéquier DOS SANTONS MIGUEL le 29 septembre
Michel VECCHIONE le 7 octobre
Joël FERNANTE le 13 octobre
Hélène JULIA le 5 novembre
Joseph AGUDO le 11 novembre
Pascal AUDIN le 18 novembre
Marie-Thérèse CAMBON épouse MARC le 20 novembre
Robert GALIBER le 29 novembre
Geneviève SASIAS veuve BOUBE le 30 novembre
Jacques BLAVY le 6 décembre
Leonel PEREIRA MARTINS le 10 décembre
Sincères condoléances à leur famille.



Lacaune : Académie française du jambon sec

L'idée de créer une académie française du jambon sec est née lors du Congrès mondial du jambon sec à Toulouse en juin 2015 avec les principaux bassins européens de production sous signe officiel de qualité.

Cette académie innovante, soutenue par la région Occitanie, a vu officiellement le jour en 2016 et a décidé de proposer des formations annuelles, en collaboration avec l'université Paul-Sabatier et le lycée René-Bonnet à Toulouse, ainsi que l'IUT d'Auch. Ces formations ont pour but de perfectionner les connaissances de chacun dans le domaine des jambons secs français et étrangers, de comprendre les conditions d'élevage et de production de chaque terroir, de chaque race, jusqu'à l'élaboration du produit fini, mais aussi de savoir en parler de façon valorisante afin d'accompagner l'effort et l'exigence de qualité des producteurs de jambons secs AOP et IGP.

Une formation à Lacaune

Le public concerné est varié, le programme proposé est très large en partant des connaissances basiques que chacun peut avoir sur le jambon sec, sa mise en œuvre dans ses diverses phases de fabrication, l'étude de ses qualités organoleptiques, son analyse sensorielle, ses accords avec les vins, ses cours de découpe manuelle donnés par un maître coupeur professionnel, avant d'appréhender les aspects commerciaux, économiques et législatifs.

La formation est donnée sur Toulouse à raison de deux modules de 4 jours, puis trois modules de 2 jours dans au moins trois bassins de production différents.

Ce fut le tour de Lacaune, les 29 et 30 octobre dernier, où l'ancien président du syndicat des salaisons de Lacaune, Didier Oberti, avait pris en charge l'organisation locale, bien secondé par David Zérouali de la charcuterie Millas à Moulin-Mage. Au nombre de 19, élèves et intervenants faisaient connaissance pour la plupart avec le paysage automnal des Monts de Lacaune. Ces deux jours furent instructifs pour des disciples très intéressés et curieux de découvrir la filière «Lacaune» dans tous ses détails, en visitant élevages, sites de production, conditionnement, commercialisation suivant diverses tailles d'entreprise.

Si vous souhaitez acquérir le titre d'«académicien français des jambons secs», rendez à la prochaine session 2020 !

Renseignements : 06 78 06 73 96 ou par mail : contact@afjs.fr ou sur site internet : afjs.fr



Parole aux aînés de St Vincent



Préparation des confitures

C'est désormais une tradition : dès l'automne, les jardiniers du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc viennent aider les résidents de la maison de retraite à préparer des confitures pour subsister à l'hiver. Sous le commandement de Michèle et de Béla, c'est toute une fourmilière qui s'est mise en activité autour de la table... et la surprise a été ... la nature des ingrédients : carottes et oranges ???!!! Plus tard la cuisson a embaumé toute la maison de retraite. Cette surprenante et délicieuse confiture est venue enrichir les petits déjeuners dès le lendemain matin. 5 jours plus tard... les pots étaient vides ! Merci à Michèle et Béla pour leur aide précieuse et à l'année prochaine pour de nouvelles et audacieuses recettes.

Bilan de l'activité proposée aux personnes âgées de 60 ans ou plus vivant au domicile : "un jour différent", "un goûter différent"

Depuis deux ans maintenant, nous organisons des actions en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus, vivant à leur domicile :

- Un jour différent
- Un après-midi différent

Les objectifs de ces actions sont la rupture de l'isolement et la mise en place d'actions de prévention de la perte d'autonomie, favorisant le maintien au domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, présentant un risque de perte d'autonomie.

Le principe de ces actions est d'aller chercher les personnes à leur domicile et de les faire participer soit à une journée complète avec repas, activités et goûter, soit à une après-midi avec activité et goûter.

Nous les raccompagnons chez elles ensuite.

La mise en place de ces actions est possible grâce à la conférence des financeurs et de la prévention de la perte d'autonomie du Tarn (CFPPA), qui subventionne à 100 % l'ensemble des charges occasionnées par ces actions.

Ainsi, sans impacter le budget de l'EHPAD, nous pouvons faire bénéficier de ces animations les résidents de l'EHPAD.

Ces actions sont un réel succès et nous affichons complet pour les journées avec repas. Les après-midi ont moins de succès, c'est la raison pour laquelle nous allons les modifier. A noter que 83 personnes sont inscrites à ces actions et y participent en alternance.

Nous avons demandé à la CFPPA de reconduire ces actions, en y rajoutant deux projets. Si nous obtenons les financements, nous pourrions proposer pour 2020 :

- Une journée "un jour différent" tous les 15 jours
- Des actions en après-midi autour du numérique et de l'informatique en groupes intergénérationnels avec le centre de loisirs
- De la médiation animale en après midi
- Des actions en direction des aidants : une journée par mois avec différentes sorties et activités

Pour l'instant, nous attendons la réponse par rapport aux financements qui nous seront accordés.

Nous vous en dirons davantage courant février/ mars.

Les travaux réalisés en 2019

De nombreux travaux ont été financés par la commune de Lacaune : sécurisation des abords de la maison de retraite, embellissement de la cour, parkings, ascenseurs, pompe à chaleur, chaudière,... et un chantier très important : la réfection de la toiture. Ce chantier s'est terminé en octobre, ce qui nous a permis de démarrer des travaux de rénovation intérieure des plafonds. Ces travaux intérieurs sont réalisés par notre équipe d'agents d'entretien et de maintenance. Lorsque les plafonds seront terminés, nous poursuivrons avec la peinture des murs et des portes des parties communes du second et du troisième étage de la maison de retraite.





L'association Centre de Recherches du Patrimoine de Rieumontagné.

Cette association qui s'attache à préserver la mémoire de notre territoire a rendu hommage à Ludovic de Naurois, introducteur du modernisme dans la capitale de la Montagne Tarnaise.

La sortie officielle du nouveau cahier de Rieumontagné a eu lieu au château de Calmels, jadis résidence des de Naurois et siège du grand domaine agricole, ferme modèle de l'époque.

Les de Naurois sont de l'Est de la France dans la parenté avec Jeanne d'Arc et l'auteur Racine. Noblesse de robe qui compte aussi des entrepreneurs. Claude Jacobé de Naurois a dirigé la Manufacture de Saint-Gobain pendant 56 ans et fut maintenu à son poste malgré la Révolution.

Gérard de Naurois, ingénieur des Mines est venu diriger les entreprises charbonnières de Carmaux et a épousé une Solages. C'est l'ancrage dans le Tarn.

Un des fils, Paulin épouse une héritière des Calmels de Lestiès. Le couple s'installe à Lacaune au château de Calmels. Les grandes familles protestantes enrichies par le commerce atlantique sont supplantées par les familles catholiques plus terriennes.

Ludovic a été maire entre 1882 et 1908. Son adversaire politique à la mairie et au conseil général était Jules Cambon, républicain protestant.

On doit à Ludovic la sélection de la race ovine dite Lacaune, aujourd'hui la brebis laitière, pourvoyeuse du fromage de Roquefort.

Il relance les thermes de Lacaune. Lacaune-les-Bains aura hôtel et casino.

Pour améliorer les transports, la voiture à vapeur de Bollée reliera Castres à Lacaune puis ce sera le petit train en 1911. Dans la descendance de Ludovic des personnalités du monde des affaires et aussi un Compagnon de la Libération, René de Naurois, aumônier du commando Kieffer qui débarqua le 6 juin en Normandie.

Ludovic de Naurois, un artisan important du développement de Lacaune, qu'il fallait faire revivre.

Éric de Naurois & Robert Pistre, Un grand Lacaunais, Ludovic de Naurois (1851-1941), centre de recherches du patrimoine de Rieumontagné, 2019, 58 pages, 7 euros.



Noël à Lacaille



Rencontre intergénérationnelle à Saint Vincent

La traditionnelle rencontre entre les résidents de Saint Vincent et les enfants de la garderie municipale de l'école Victor Hugo a eu lieu le 16 décembre dernier pour fêter Noël. Ce sont les plus jeunes qui se déplacent dorénavant en nombre à la Maison de retraite. Tout juste arrivés et installés, les enfants ont entonné le célèbre « Petit papa Noël ». Alors, le Père Noël avec sa barbe blanche a fait irruption au milieu des enfants surexcités. Cendrène, la directrice du centre de loisirs, a appelé chaque enfant pour remettre à chaque résident une couronne avec la photo des plus jeunes. En retour, les papys et mamies ont offert de jolies décorations de Noël qu'ils avaient confectionnées, l'échange se faisant également avec des bisous au grand bonheur des deux parties. Mme De Rus, la directrice de Saint Vincent, a remercié les enfants et leurs moniteurs pour cette rencontre qui met chaque année du baume au cœur de tous les résidents. Cette heure de visite se clôtura par un délicieux goûter avec gaufres, bonbons et boissons, à la satisfaction de tous les participants.



A la maison
de retraite



Au centre
de loisirs



Parole donnée aux petits lutins

A la crèche, les petits lutins ont bien préparé Noël. Sapin, peinture aux fenêtres, calendrier de l'Avent avec ses activités féeriques : jeux de lumières, ballons, bulles, salle magique, petite boum... quant au Père Noël, il est passé avec un peu d'avance, amenant des jeux pour la crèche et suscitant ainsi beaucoup d'émotions ! Pour finir l'année, un spectacle imaginé par l'équipe des grands, des danses dont une sur un air russe... et l'ambiance est assurée !

Les parents ne sont pas oubliés avec un temps de partage et d'échanges avec l'équipe autour d'un goûter.

Pour 2020, un super projet est en cours d'élaboration : des ateliers cirque avec les enfants des assistantes maternelles et les personnes âgées de la maison de retraite... mais nous vous en reparlerons !

Bonnes fêtes à tous !

Marie-Pierre, responsable crèche

A la
crèche



Nos associations



Los passejaires

Nouveauté depuis mi-novembre: la rando douce.

Tous les lundis, rendez-vous place du Général de Gaulle, à 13 heures 30.

La rando douce ? Une marche de 4 à 8 kilomètres à allure modérée pour les randonneurs âgés, les débutants, les personnes en convalescence...

Trois animateurs :

- Daniel Duvernay : 06 27 05 14 11
- Anne-Marie Calvet : 06 30 95 13 52
- Catherine Chrétien-Maffre : 06 76 10 62 95

Cette nouvelle activité, testée gratuitement durant plusieurs séances, sera par la suite couverte par la licence FF Randonnée du club.

Club nautique



Rencontre le 13 décembre dernier entre les enfants, les parents de l'école de natation et les dirigeants du Castres Sport Nautique. Ces derniers travaillent en binôme depuis septembre 2019 avec les maîtres nageurs de l'Espace des Sources Chaudes et encadrent une trentaine d'enfants à raison de 3 créneaux horaires par semaine. Outre l'objectif des gestes qui sauvent, les protagonistes espèrent susciter des vocations pour des éventuelles compétitions mais également encourager le passage de brevets qui pourrait les conduire plus tard à surveiller les piscines et lacs de notre territoire...

Félicitations

A Laura JEANNE qui a obtenu la médaille d'argent dans la discipline «CSO» catégorie Club2 Cadet1 lors du championnat de France d'équitation.

Vélo-Club...tout roule

Suite à son assemblée générale en novembre dernier, des bénévoles ont décidé de redynamiser le vélo-club. De nombreuses activités vont donc jaloner l'année 2020. A savoir une rando route de 100 à 120 km pour le 14 juillet, une rando VTT au mois d'octobre, 2 à 3 sorties annuelles sur la journée en dehors de Lacaune et une sortie de 2 ou 3 jours sur un long week-end. De plus, une section féminine va être créée et des entraînements pour tous niveaux seront organisés. Le nouveau bureau : Frédéric Condamines et Patrick Cavallès (coprésidents, Yoan Barreau et Mickaël Bétirac (secrétaires), Geneviève Cavallès et Philippe Puesa (trésoriers). Pour toute info ou nouvelle licence, s'adresser au café Ricou. Bonne route au Vélo-Club !





ESPACE CULTUREL DE L'ENFANT SAUVAGE

Églantine Éméyé



Marie-Pierre vous propose de lire...

«**Le voleur de brosses à dents**» d'**Eglantine Éméyé** - Editions Robert Laffont

Le voleur
de brosses à dents



« Un jour, j'en ai eu assez. Mille fois, j'en ai eu assez. Assez de toi, Samy, assez de tous qui ne comprennent rien, de la société qui ne fait rien. Assez. Et puis mille fois, j'ai espéré, mille fois, j'ai ri et pleuré avec toi, mille fois, je t'ai serré dans mes bras. Alors j'ai écrit ce livre pour toi, mon petit bonhomme si différent, pour moi, et pour ton frère, afin qu'il n'oublie pas tous ces fous rires qui émaillent notre drôle de vie aussi. J'ai écrit ce livre pour toutes ces familles dont personne ne voit le désarroi, pour témoigner de notre quotidien durant ces dix ans, déjà. J'ai écrit ce livre en n'épargnant personne parce que personne ne nous épargne. C'est l'histoire de notre combat, c'est l'histoire de notre amour. Un amour que j'ai cru à sens unique. Tu me prouves aujourd'hui le contraire. « Récit intime d'une jeune femme, d'une jeune mère confrontée au quotidien du handicap, mais aussi témoignage sans fard sur un fait de société qu'on occulte : impossible de rester indifférent au cri d'amour de cette maman qui pourrait être nous.

Cindy vous propose de jouer avec ...

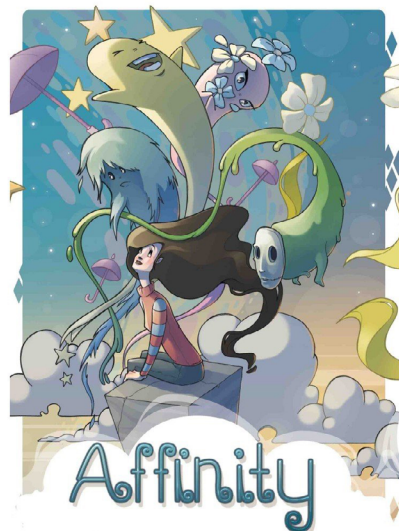
A partir de 8 ans

Affinity :

Un jeu coopératif où l'on crée ses propres phrases pour faire deviner ses émotions! Tous les joueurs en même temps reçoivent 1 carte émotion qu'ils gardent secrète ainsi que 3 cartes phrases de chaque couleur (sujet, action, complément).

Chaque joueur, à partir des cartes dont il dispose, fabrique une phrase qui colle au mieux à l'émotion qu'il doit faire deviner. Quand les joueurs devinent l'émotion le jeton harmonie avance d'une case. Quand ils se trompent le jeton discordance avance d'une case. Certaines phrases sont évidentes et d'autres beaucoup moins car chaque joueur à sa représentation de ce qui est fun ou triste et parce qu'il faut faire avec les cartes de sa main.

Un jeu créatif, facilement modulable, qui suscite discussions et fous rires!



Programme Théâtre Saison printemps 2020

22 mars : «J'aime beaucoup ce que vous faites» par Les Tréteaux de l'Arn (salle de Bel Air). Après un franc succès remporté avec leur pièce précédente, Le Clan des Divorcées, jouée une quinzaine de fois dans la région, cette nouvelle pièce contemporaine ne manque pas de panache...

Comment une fausse manœuvre avec un téléphone portable vous fait découvrir ce que vos meilleurs amis pensent de vous en réalité, juste avant leur arrivée pour un week-end finalement pas comme les autres dans votre maison de campagne.

18 ou 25 avril : «Des mystères au Ministère» par Des Pourquoi Pas ! (salle de Bel Air). Fidèle, cette troupe de théâtre vient pour la 6ème année consécutive pour nous faire toujours autant rire...

H., nouvellement nommée ministre de l'Inégalité et des Non-droits de la femme, habite l'appartement de fonction au ministère avec son mari Gérard. Elle a un secrétaire particulier, une cuisinière, un chauffeur. Tout se passe bien jusqu'à l'arrivée d'une conseillère en image envoyée par l'Elysée, suivie d'un journaliste belge en reportage immersion au ministère. Suivra l'arrivée impromptue de deux anciennes danseuses du Moulin rouge, venues solliciter la ministre afin d'obtenir un stage pour leur fille. Tout ce petit monde va se croiser et se décroiser à travers des situations loufoques et burlesques, où le rire est au rendez-vous. Jeux de mots et quiproquos rythment cette pièce comique dans toute sa durée.

Programme CINEMA 2020

- 23 janvier
- 13 février, 14h30 (ciné + goûter)
- 26 mars

- 16 avril, 14h30 (ciné + goûter)
- 28 mai,
- 18 juin

En 2018, CINECRAN 81 enregistre 1416 entrées (séances scolaires incluses) contre 1172 en 2017.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**
LISTES ÉLECTORALES:



Sur Internet

www.demarches.interieur.gouv.fr,
rubrique « Élections »



En mairie

en personne ou en mandatant un tiers



Par courrier

en écrivant à votre mairie



Informations

www.demarches.interieur.gouv.fr,
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie
ou sur www.lacaune.com



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR